



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-direction de l'action sportive  
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

**2022 DJS 69** Subvention (90 000 euros) au Sporting Club de Paris au titre de l'année 2022

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 conclue avec le Sporting Club de Paris, il est proposé par la présente délibération l'attribution d'une subvention annuelle de 90 000 euros au titre de l'année 2022.

Le Sporting Club de Paris a été créé en 1983, sous le nom d' « association culturelle de Paris 13<sup>ème</sup> ». Le club avait alors pour objet la promotion du sport et de la culture ainsi que la participation à la vie sportive de l'arrondissement. Il s'est progressivement transformé en club de football, entretenant d'étroites relations avec le Sporting Portugal dont il porte les couleurs verte et blanche. Le club est en effet issu, à l'origine, de la communauté portugaise mais s'est ouvert à l'ensemble de la population du 13<sup>ème</sup> arrondissement et de certains arrondissements limitrophes sans aucune distinction. Il s'entraîne et dispute ses rencontres dans des équipements sportifs du 13<sup>ème</sup> arrondissement, en particulier au gymnase Georges Carpentier.

Le club compte à la fin de la saison 2020-2021, 262 licenciés, dont 234 hommes et 28 femmes, des catégories jeunes aux seniors, répartis entre 17 équipes de football et de futsal qui participent aux championnats départementaux, régionaux ou nationaux suivant les catégories concernées. C'est surtout grâce au futsal que le Sporting Club de Paris a acquis une renommée significative auprès du public et des médias. Le club possède en effet, le plus beau palmarès du futsal français avec trois titres de champion de France et six victoires en coupe de France.

Depuis quelques saisons, le championnat de D 1 de futsal est beaucoup plus relevé et les écarts entre les quatre premiers du classement, qui disputent les play-offs du championnat, se sont étroitement resserrés. Pendant la saison 2020-2021, l'équipe fanion du Sporting Club a terminé à la cinquième place du championnat de France, classement non représentatif en raison des perturbations des compétitions sportives liées à la crise sanitaire.

Localement, le club continue de remplir une mission d'insertion locale dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, d'autant plus que ses infrastructures sont situées dans des quartiers sensibles de l'arrondissement. Outre qu'il offre aux adhérents issus des milieux les plus modestes des tarifs et conditions de paiement particulièrement favorables, il effectue un important travail de prévention auprès des jeunes, mais également de l'ensemble de ses adhérents, afin de promouvoir des comportements citoyens au sein du club, que ce soit avec les éducateurs, les arbitres ou avec les équipes adverses.

Par ailleurs, le Sporting continue d'accueillir en son sein des personnes effectuant des travaux d'intérêt général et a mis en place un partenariat avec la Fondation Action Enfance qui s'est traduit, de mars à juillet 2020, par la mise à disposition par le club d'éducateurs pour encadrer des activités pour des enfants en très grande difficulté. Le club compte également leur offrir un quota de places pour assister à ses matchs officiels 2022. Il a également participé très activement à l'animation des baignades au sein du centre sportif Georges Carpentier lors du dispositif estival « Paris Envies » en 2021.

Le Sporting propose également des animations et des activités spécifiques aux jeunes Parisiennes et Parisiens autour du futsal et du football. Quand les contraintes sanitaires l'autorisent, le club fait connaître sa discipline auprès du grand public par le biais du dispositif Paris Sport Vacances et des Mercredis du sport afin de susciter des vocations auprès du plus grand nombre.

L'inclusion des personnes en situation de handicap n'est pas non plus oubliée dans le projet sportif du club. Malgré la fermeture passée de sa section handisport faute de moyens financiers et humains, le club poursuit la distribution de nombreuses invitations aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent assister aux matchs de l'équipe première de futsal. Par ailleurs, des visites de joueurs, en particulier des internationaux du club, sont programmées de manière régulière dans les hôpitaux auprès d'enfants malades ou en situation de handicap.

Sur demande de la Ligue de Paris de Football et de la Ville de Paris, le club a ouvert en septembre 2018 une section féminine de futsal et, en septembre 2019, une section jeunes féminines. Les restrictions sanitaires ont en revanche retardé le lancement de nouvelles équipes féminines en U9 et U10, initialement prévu en 2020-2021, ainsi que la création de la section baby futsal.

Le Sporting Club de Paris a enfin, intensifié ses actions en vue de développer la formation de ses cadres techniques, et notamment financé les modules de formation spécifiques au futsal pour plusieurs de ses éducateurs. Par ailleurs, tous les encadrants ont reçu une formation dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et sont également de plus en plus impliqués dans les démarches écoresponsables, par la sensibilisation des plus jeunes au tri et à l'utilisation de gourdes notamment.

Aussi, compte tenu de l'intérêt local des activités de ce club, je vous propose d'attribuer au titre de 2022 à l'association Sporting Club de Paris une subvention de

fonctionnement d'un montant de 90 000 €, identique à celui accordé l'année précédente.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris